

Rappel aux conducteurs de l'Abitibi-Témiscamingue

OPÉRATION ORANGE SUR UN CHANTIER ROUTIER AUJOURD'HUI : SOYEZ VIGILANTS

Val-d'Or, le 28 juillet 2016 – Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi que la Sûreté du Québec rappellent la tenue, à partir de 10 h 30 aujourd'hui, de l'Opération Orange dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette campagne de surveillance de la vitesse en zones de chantiers routiers vise à sensibiliser les conducteurs à l'importance de respecter la limite de vitesse affichée le long des lieux de travaux de construction.

Les entraves occasionnées par les chantiers routiers modifient les conditions de la circulation. La présence de signaleurs et de travailleurs, ainsi que les configurations routières plus contraignantes exigent des conducteurs une attention accrue et un respect strict de la signalisation orange.

Depuis 2011, en vertu du Code de la sécurité routière, les amendes sont doublées pour les excès de vitesse dans les zones de chantiers routiers.

En 2015, 743 personnes ont été victimes d'accidents en zones de chantiers; 8 d'entre elles sont décédées.

La vigilance de chaque conducteur et le respect rigoureux de la signalisation orange sont donc essentiels pour la sécurité de tous.

Consultez le Québec 511

Pour planifier vos déplacements, connaître les chantiers surveillés par radars et vous renseigner sur les entraves, veuillez consulter le site quebec511.info.

– 30 –

Pour information :

Marie-Josée Ouellette
Sûreté du Québec
819 763-4806

Luc Adam Ministère des Transports, de la Mobilité
et de l'Électrification des Transports
819 763-3237, poste 46385

700, boul. René-Lévesque Est, 29e étage Québec (Québec) G1R 5H1
Téléphone : 418 643-6980 Télécopieur : 418 643-2033 www.transports.gouv.qc.ca